



Evreux, le 17 novembre 2023

A l'attention de Madame l'inspectrice d'académie,

Objet : évaluations d'école

Madame l'inspectrice d'académie,

Nous sommes sollicités par de nombreuses équipes d'enseignants au sujet des évaluations d'école. Certaines d'entre elles ne souhaitent pas rentrer dans ce dispositif, s'interrogent sur le temps passé sur celui-ci et sur l'amélioration qu'il va apporter dans le quotidien des écoles et des élèves.

Alors que les personnels sont confrontés à de multiples difficultés (manque d'enseignants, manque d'AESH, surcharge administrative, manque de places en établissements sociaux et médico-sociaux pour accueillir les élèves bénéficiant d'une notification...) nous condamnons ce dispositif d'auto-évaluation et d'évaluation externe qui ne vise qu'à faire porter aux personnels la responsabilité de la situation dans laquelle ils se trouvent et instaurer un nouveau « management » qui n'a rien à voir avec le fonctionnement de l'Ecole publique. Nous en demandons l'abandon.

Par ailleurs, comme nous vous l'avons signifié au CSA SD du 6 novembre en votant favorablement le vœu proposé sur les évaluations d'école, à la lecture du décret du 29 mars 2017 régissant les obligations de service des enseignants du 1er degré, rien ne peut contraindre nos collègues à mettre en œuvre ce dispositif. Ni les 36h d'APC, ni les 48h de conseils de maîtres, de cycles, de réunions avec les parents, ni les 18h de formation et d'animations pédagogiques, ni les 6h de conseil d'école ne sont règlementairement destinées à la mise en œuvre des évaluations d'école.

De plus, par la multiplication des projets territoriaux, ces évaluations d'écoles remettent en cause le caractère national de l'Ecole publique et les statuts.

Enfin, nous nous opposons à ce dispositif pour plusieurs raisons :

- il est chronophage pour la direction comme pour l'ensemble de l'équipe ;
- il permet une ingérence grandissante des communes et élu.es dans les choix pédagogiques des écoles ;
- il peut complexifier un rapport avec les parents qui glisse déjà de l'utilisateur au client.

Aussi, nous vous demandons qu'une école ne souhaitant pas mettre en œuvre une évaluation d'école ne soit pas contrainte de le faire.

Nous vous alertons par la même sur l'état d'esprit des personnels, qui n'en peuvent plus des dispositifs divers et variés que l'on tente de leur imposer et qui souhaitent exercer leurs missions auprès de leurs élèves dans les meilleures conditions possibles.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Romuald Laigniez,
Emilie Anquetil,
Matthieu Laguette,
Pour le SNUDI FO 27

Mathilde Marnière,
Maud Boussuge,
Co-secrétaires du
SNUipp-FSU 27